



18 octobre 2007

COMMUNIQUE DES FEDERATIONS FO ET CGT

Le 25 septembre 2007 à l'occasion du 60^{ème} anniversaire de l'AGIRC, le premier ministre a évoqué le rendez vous des retraites de 2008 des salariés du privé. Il a déclaré :
« ... *ce rendez-vous, vous le savez, a deux préalables. Le premier, c'est la réforme des régimes spéciaux... Nous ne pouvons pas demander aux français de nouveaux efforts si les règles de retraites restent tangibles pour les agents de ces grandes entreprises...* ».

Ce que veut faire Mr Fillon :

« *L'augmentation de la durée de cotisation à 41 ans n'est pas une option, elle est prévue par la loi. La durée de cotisation pour obtenir une retraite à taux plein doit donc passer de 40 à 41 ans de 2009 à 2012...* ».

La vérité, c'est bien 41 ans pour tous, public comme privé, et après 42, 43 ans ?

Les retraites nous concernent tous. Ils veulent remettre en cause tous nos acquis.

Les fédérations FO et CGT demandent l'abrogation des mesures Balladur et Fillon. Elles demandent le droit effectif à la retraite à taux plein à 60 ans.

EXEMPLE DES EFFETS DES MESURES BALLADUR ET FILLON

Avec la législation de	Salaire Annuel Moyen	Taux	Nb de Trimestres	Montant Mensuel à 60 ans
1993 : 37,5 ans 10 meilleures années	29 324,80	50 %	150/150	1 218,11
2007 : 40 ans 25 meilleurs années	25 735,46	40 %	150/158	814,41

Cet assuré subit une perte mensuelle de 403.70 euros, soit un total de 4 844,40 euros par an.

.../...

Avec le gouvernement, le COMEX entend tout détruire dans notre profession :

✚ il bloque la valeur du point et refuse d'ouvrir des négociations sur les salaires alors que la vie chère se développe et que nos salaires sont extrêmement faibles. Le niveau 1 est en dessous du SMIC et le niveau 3 de technicien est à 150 euros au-dessus du SMIC.

✚ il veut instaurer de nouvelles règles pour l'activité syndicale avec l'interdiction des prises de paroles et diffusions de tracts dans tous les organismes.

✚ il veut en finir avec nos mutuelles en créant une complémentaire santé a minima qui générerait le petit risque maladie et exclurait les retraités.

Dans toutes les caisses, les branches, les départements, les régions, les caisses nationales accélèrent le démantèlement des organismes au détriment des assurés sociaux, des allocataires et des personnels.

L'ACOSS et la CNAF précipitent les textes pour la fusion des URSSAF et des CAF.

La CNAM finalise la mutualisation des activités pour ensuite passer à l'étape supérieure : la fusion des caisses primaires.

Cette politique va faire disparaître toute la proximité des organismes avec les assurés, allocataires, cotisants. **Seuls les centres d'appels resteront.**

Les fédérations CGT et FO rappellent leur exigence :

- Une véritable augmentation de la valeur du point et le rattrapage des pertes subies depuis plusieurs années,
- Le maintien des organismes locaux de plein exercice (Conseil d'administration, Directeur et Agent comptable) avec l'ensemble de leurs activités et services pour un service de qualité et de proximité.
- Le remplacement de tous les départs par des embauches en contrat à durée indéterminée,
- L'arrêt des fusions, restructurations, mutualisations, regroupements de missions, de l'externalisation de certaines activités,
- Le maintien de tous les organismes,
- Le maintien des emplois dans chaque caisse,
- La titularisation de tous les emplois précaires,
- Le maintien de la sécurité sociale solidaire et égalitaire, le retrait des franchises, l'abandon du projet de TVA sociale.

Les fédérations CGT et FO appellent leurs syndicats à se rencontrer, à débattre avec le personnel pour créer les conditions de la mobilisation et s'inscrire dans la journée d'action du 18 octobre 2007.

Paris, le 9 octobre 2007